



MAIRIE
DE
CASTELNAU DE GUERS

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 22 juillet 2020 à 19h00
à la Maison du Peuple

ORDRE DU JOUR :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE

DESIGNATION REPRESENTANTS (TITULAIRE ET SUPPLEANT) SMICTOM Pézenas –
Agde

DESIGNATION REPRESENTANT TITULAIRE AU SMTB Syndicat Mixte du Bassin de Thau

DESIGNATION REPRESENTANT SUPPLEANT au Syndicat Mixte Bassin Fleuve Hérault

DESIGNATION REPRESENTANT POUR AG de la Mission Locale d'Insertion du Centre Hérault

DIVERS

Le Maire

Didier MICHEL

Les informations collectées par la Commune de CASTELNAU DE GUERS directement auprès de vous, dans le cadre de ses missions d'intérêt public font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des convocations au conseil municipal. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune et seront conservées pendant la durée de votre mandat.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR à l'adresse suivante : DPO-Mairie, 11 place de la Mairie, 34120 CASTELNAU DE GUERS. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr<<http://www.cnil.fr>>).

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 22 juillet 2020 à 19h00

A la Maison du Peuple

Date de convocation : 16 juillet 2020

Présents : Michel Didier, Pradines Lucette, Zimmermann Patrick, Guibert Michel, Brissiaud Annie, Berché Frédéric, Matéo Fabien, Janson Elodie, Delvieu Laurent, Land Sandrine, Mess Jean-Charles

Absents excusés : Cros Rolland, Belle Albaret Witney, Oseray Severine, Bessoles Chantal

Absents :

Pouvoirs : Cros Rolland à Jean Charles Sers
Belle Albaret à Delvieu Laurent
Bessoles Chantal à Guibert Michel

Secrétaire : PRADINES Lucette

1 - BUDGET PRIMITIF 2020 (COMMUNE)

Madame le Rapporteur dépose sur le bureau le budget primitif 2020 pour la Commune, qui fait apparaître les écritures suivantes

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1.536.809,04
RECETTE DE FONCTIONNEMENT	1.536.809,04
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	821.389,38
RECETTES D'INVESTISSEMENT	821.389,38

La note de synthèse du budget 2020 est déposée sur le bureau, les chapitres et articles crédités sont expliqués aux élus.

Le Conseil est invité à approuver ce budget.

LE CONSEIL

POUR

ABSTENTION

CONTRE

12

1

2

2 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CAHM auprès des organismes extérieurs

Monsieur le Rapporteur informe les membres du Conseil Municipal présents que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée procédera à la désignation de ses représentants auprès des organismes extérieurs.

La Commune est invitée à désigner des membres afin d'être représentée auprès des organismes suivants :

- SMICTOM de PEZENAS-AGDE :
- SMBT Syndicat Mixte du Bassin de Thau
- EPTB Syndicat Mixte Bassin Fleuve Hérault
- MLI Mission locale d'Insertion du Centre Hérault

Il est proposé de désigner pour :

- le SMICTOM de PEZENAS-AGDE
- TITULAIRE Blandine LAIRD
- SUPPLEANT Frédéric BERCHÉ

- Pour le SMBT :
- TITULAIRE Patrick ZIMMERMANN

- EPTB Didier MICHEL

- MLI Blandine LAIRD

*Pas de délibération
C'est à prendre
pour la CAHM*

Le Conseil est invité à délibérer.

LE CONSEIL

POUR *14*

ABSTENTION

CONTRE

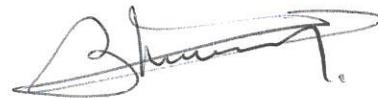
6 - DIVERS

Séance levée à h

MICHEL Didier

PRADINES Lucette

ZIMMERMANN Patrick



GUIBERT Michel

BELLE-ALBARET Witney

BERCHÉ Frédéric



Powoin

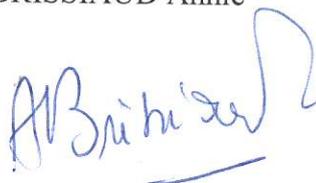


BESSELES Chantal

BRISSIAUD Annie

CROS Roland

Powoin

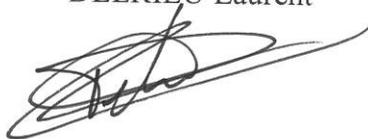


Powoin

DELRIEU Laurent

GARCON Elodie

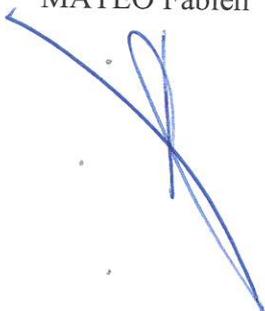
LAIRD Blandine



MATÉO Fabien

OZERAY Séverine

SERS Jean-Charles



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/07/2020

Présenté par Monsieur le Maire (1),
A Castelnau de Guers, le 22/07/2020
Monsieur le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Maison du Peuple à Castelnau de Guers, le 22/07/2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



BELLE-ALBARET Witney , Conseillère Municipale	Pourvoir
BERCHÉ Frédéric , Conseiller Municipal	Beuch
BESSELES Chantal , Conseillère Municipale 3ème adjointe	Pourvoir
BRISSIAUD Annie , Conseillère Municipale	Adm in m
CROS Roland , Conseiller Municipal	Pourvoir
DELRIEU Laurent , Conseiller Municipal	Delrieu
GARCON Elodie , Conseillère Municipale	Garcon
GARRIDO Séverine , Conseillère Municipale	Abs excusés
GUIBERT Michel , 4ème Adjoint	Guibert
LAIRD Blandine , Conseillère Municipale	Laird
MATÉO Fabien , Conseiller Municipal	Matéo
MICHEL Didier , MAIRE	Michel
PRADINES Lucelle , 1er Adjoint	Pradines
SERS Jean-Charles , Conseiller Municipal	Sers
ZIMMERMANN Patrick , 2ème Adjoint	Zimmermann

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/07/2020, et de la publication le 23/07/2020

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille vingt, le 22 juillet à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Maison du Peuple, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : MICHEL Didier – PRADINES Lucette – ZIMMERMANN Patrick – GUIBERT Michel – DELRIEU Laurent – BRISSIAUD Annie – LAIRD Blandine – MATÉO Fabien - SERS Jean-Charles - GARCON Elodie – BERCHÉ Frédéric -

Absents excusés : OZERAY Séverine – CROS Roland - BESSOLES Chantal - BELLE ALBARET Witney –

Pouvoirs : BELLE ALBARET Witney à DELRIEU Laurent
CROS Roland à SERS Jean-Charles
BESSOLES Chantal à GUIBERT Michel

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 (COMMUNE)

Madame le Rapporteur dépose sur le bureau le budget primitif 2020 pour la Commune, qui fait apparaître les écritures suivantes

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1.536.809,04

RECETTE DE FONCTIONNEMENT 1.536.809,04

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 821.389.38

RECETTES D'INVESTISSEMENT 821.389.38

La note de synthèse du budget 2020 est déposée sur le bureau, les chapitres et articles crédités sont expliqués aux élus.

Le Conseil est invité à approuver ce budget.

LE CONSEIL

Après avoir ouï les explications de Monsieur le Maire et délibéré,
APPROUVE le BP 2020 de la Commune présenté.

Le Maire

Didier MICHEL